

COMMUNE DE SAINT DOLAY
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

<i>Objet</i>	<i>Désignation</i>	<i>Référence législative et réglementaire en vigueur</i>	<i>Service public concerné</i>	<i>Référence au plan</i>
Servitude de protection des monuments historiques classée ou inscrits	1 - Chapelle Sainte Anne classée MH le 03/11/1930	Code du patrimoine art L.621-1 à L.621-22, L 621-25 à L.621-29, L 621-30-1 alinéa 1 ,2 et3 L.621-31, Décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 relatifs au MH et aux zones de protection du patrimoine architectural , urbain et paysager art 9 à 18, 34 à 40, 49 à 51.	DRAC de Bretagne STAP du Morbihan Petit Hôtel de Limur 31, rue Thiers 56000 Vannes	AC1
Servitudes relatives aux sites inscrits et classés	Site classé le placitre de la chapelle Sainte Anne le 27/10/1931	Articles L 341-1 à L 341-15 et R 341-1 et suivants du code de l'environnement	DRAC de Bretagne STAP du Morbihan Petit Hôtel de Limur 31, rue Thiers 56000 Vannes	AC2
Servitude de halage et de marchepied	Marchepied rive gauche de La Vilaine	Articles L.2131-2 à L.213166 DU Code général de la propriété des personnes publiques	IAV Agence de Redon 1, quai de l'Amiral de la Grandière 35605 Redon	EL3
Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine	Réseau de transport : - Liaison 400kV N°1 Calan - Cordemais -Poste - Liaison 400kV N°1 Cordemais -Poste La Martyre - Liaison 150kV N°1 Mur de Bretaane -	Loi du 15 juin 1906 (art.12 et 12 bis) modifiée Loi de finances du 13 Juillet 1925 (art.298) Loi n° 46-628 du 8 avril 1946 (art.35) modifiée	RTE- Groupe Maintenance Réseau Bretagne 1 rue Ampère Zone de Kérourvois Sud 29500 ERGUE-GABERIC	I4

Données fournies par les gestionnaires
Document établi en septembre 2015
Document approuvé le

<i>Objet</i>	<i>Désignation</i>	<i>Référence législative et réglementaire en vigueur</i>	<i>Service public concerné</i>	<i>Référence au plan</i>
	Ponchâteau - Liaison 225 kV Cordemais -Poste - Theix - Liaison 225 kV N°1 Cordemais - Poste - Poteau Rouge - Liaison 225 kV N°1 Bezon - Ponchâteau Réseau de distribution	Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967 (art.1 à 4) Décret n° 70-492 du 11 juin 1970 modifié	ERDF Service DT DICT 64 BD Voltaire BP 90937 35009 Rennes cedex	
Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	Liaison hertzienne La Roche Bernard Redon couloir de 200m de large Arrêté du 09/12/1976	Articles L.54 à L.56-1 du code des postes et des communications électroniques Article L.5113-1 du code de la défense Articles R.21 à R.26 et R.39 du code des postes et des communications électroniques	ORANGE UPR OUEST ETU ETFH 11 avenue Miossec 29334 QUIMPER Cedex	PT2
Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement	Concerne tout le territoire communal	Code de des transports article L 6352-1 Arrêté du 25 juillet 1970	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Pôle Nantes Zone aéroportuaire CS 14321 44343 BOUGUENNAIS Cedex	T7